



# belmontinfo

N°6-2022

## EDITO



### Cogito ergo sum !

Deuxième chronique de l'année 2022 et une constatation s'impose: un mois est passé... et c'est déjà ça j'ai envie de dire! Parce qu'attendre février, ça se mérite!

D'abord, parce que pour bon nombre d'entre nous sur cette planète, janvier a été *dry* ou *détox* c'est selon.

Ensuite, parce qu'on vient de traverser un mois considéré comme étant le plus long de l'année et qui affecte le moral de millions de personnes si l'on en croit des études très sérieuses ayant été menées sur ce sujet (hormis pandémie et tout ce qui peut nous affecter d'autre au quotidien); car même si les jours rallongent lentement, la dure réalité de la rentrée de janvier est imparable: à l'effervescence des festivités de décembre succèdent les « *il faut, je dois, je fais, je regarde, je m'y attèle, j'y pense, j'agende...* »

*Cogito ergo sum*: je pense donc je suis! CQFD. Vraiment? Ce tourbillon cérébral serait donc la base pour être tout simplement? Si l'on s'en remet à Descartes, son interprétation de cette locution latine visait à donner une explication scientifique à la recherche de lois régissant des phénomènes physiques par le raisonnement et l'expérience. Etant clairement une littéraire, je me suis arrêtée là dans ma compréhension de la philosophie analytique de cet éminent mathématicien-physicien. Quoi qu'il en soit, dans ce tourbillon, j'existe... vraiment? Entre l'efficacité, l'excellence, ce que l'on doit, ce que l'on veut et ce que l'on peut, le fossé est parfois très grand et au milieu, il y a le bonheur d'être, tout simplement, et l'apprentissage du lâcher prise.

Dans ce Lavaux qui m'a vu naître et auquel je suis profondément et viscéralement attachée, je marche. Pour m'évader, me ressourcer, pour penser aussi. Et j'apprends.

Je pose donc la plume, ou plutôt le clavier, et j'y vais...<sup>(1)</sup> *parce que faut qu'je marche, parce que j'apprends quand je marche, parce que j'avance quand je marche, parce que je rêve quand je marche, parce que je pense quand je marche...* et je suis!

Nathalie Greiner  
Syndique

<sup>(1)</sup> Bruno Mazué: Quand je marche.

Prochaine date de parution  
10 mars 2022



### Passion sport: fenêtre sur nos jeunes sportifs Margot Mahdad sous la loupe!

**NG:** Margot, depuis combien de temps pratiques-tu l'aviron, où t'entraînes-tu et à quelles compétitions as-tu déjà participé?

**MM:** Je suis entrée dans ma 5<sup>e</sup> année en septembre. Je m'entraîne au Lausanne Sport Aviron, c'est tout près des pyramides de Vidy. Et pour l'instant, j'ai participé 4 fois aux championnats suisses, une fois au match TERA (c'est une petite compétition internationale avec quelques pays européens) et d'autres régates nationales.

**NG:** Le fait d'avoir choisi l'aviron: une évidence ou as-tu pratiqué d'autres sports avant de te lancer?

**MM:** Ce n'était en aucun cas une évidence! J'ai essayé beaucoup d'autres sports avant comme la boxe, la natation, la natation synchronisée, le tennis, la gym, la course à pied et même le golf, mais je n'ai jamais vraiment accroché pour diverses raisons. Par contre, j'ai commencé l'aviron totalement par hasard; il me fallait un sport où je ne risquais pas de tomber sur mon bras - que je venais de me casser et qui était encore fragile - mais qui soit quand même assez complet. Mon père voulait m'amener à une initiation pour le kayak et c'était fermé ce jour-là. Il se trouve qu'au même moment, il y avait une initiation pour l'aviron juste à côté. J'y suis allée et quelques semaines après je me suis inscrite.

**NG:** Tu es actuellement au gymnase Auguste Piccard en voie Sport-Etudes. Quelle option spécifique as-tu choisie? Et en quoi consiste ta journée type?

**MM:** J'ai pris philosophie et psychologie comme option principale et application des maths en option complémentaire pour la 3<sup>e</sup> année. Dans une journée type (c'est-à-dire tous les jours sauf le lundi où je finis à 16h05), je commence les cours à 8h15 et finis à 12h35. Le temps que j'arrive chez moi, il est 13h45, et j'ai jusqu'à environ 17h45 pour manger, étudier et me reposer un peu quand même. Puis, je repars à 17h50 pour l'entraînement qui a lieu de 18h30 à 20h30. Je rentre chez moi à 21h20 et si tout se passe bien je vais dormir vers 22h30.

**NG:** En termes d'entraînement, cela représente combien d'heures par semaine, y compris le week-end?

**MM:** Environ 16h au total.

**NG:** Concilier sport et études: beaucoup de sacrifices ou tout simplement une question d'organisation?

Et selon toi, est-ce que les jeunes qui veulent se lancer dans une carrière sportive sont suffisamment aidés, encadrés, épaulés, pour y arriver tout en poursuivant leurs études?

**MM:** Je pense que c'est forcément un mélange des deux. Il faut une bonne organisation mais il m'a aussi fallu faire certains sacrifices comme mettre un peu de côté les sorties et les soirées par exemple. Peut-être qu'avec une meilleure organisation on peut arriver à tout faire! Personnellement, j'ai vraiment besoin d'avoir des moments plus calmes où je peux me retrouver un peu; c'est déjà compliqué rien qu'avec mes entraînements et le gymnase alors je n'ose pas imaginer ajouter des choses en plus.

Je ne pense pas que les sportifs soient assez épaulés car, avant d'arriver au gymnase, on ne bénéficie que de deux périodes hebdomadaires d'allègements. Cela veut dire avoir des journées complètes de cours, devoir enchaîner tout de suite sur l'entraînement et devoir se soumettre exactement aux mêmes exigences scolaires que les autres. Ce n'est pas vraiment quelque chose qui va motiver et pousser les jeunes à faire du sport de compétition. Maintenant, j'ai la chance d'avoir un gymnase permettant de concilier sports et études mais pour les personnes ne souhaitant ou ne pouvant pas aller au gymnase, la tâche doit être sensiblement plus difficile.

**NG:** J'imagine que l'implication des parents doit être essentielle quand on décide de se lancer dans un sport de compétition?

**MM:** Oui forcément. J'ai la chance d'être très bien entourée et mes parents m'aident comme ils le peuvent en essayant de m'amener le plus possible à mes entraînements, ce qui me fait gagner de nombreuses heures de trajets. Je suis consciente que ce n'est pas toujours facile pour eux de me suivre et de comprendre ce qui me pousse à faire tout ça, mais ils me soutiennent beaucoup!

**NG:** Les Jeux olympiques: un événement qui te parle? Plutôt « *mythique* » ou plutôt « *sceptique* »?

**MM:** Je pense que c'est forcément quelque chose dont rêvent tous sportifs mais à titre personnel c'est quelque chose d'assez abstrait pour moi. Je préfère regarder les choses année par année plutôt que de voir si loin. Mais évidemment que ce serait quelque chose d'exceptionnel à vivre!

**NG:** Quels sont tes projets une fois ta maturité en poche?

**MM:** Je pense prendre une année sabbatique et en profiter pour faire le service militaire. Après ça, je voudrais faire des études de médecine à l'Université de Lausanne avec une spécialisation soit dans la psychiatrie soit dans la médecine du sport.

**NG:** Et ton rêve?

**MM:** Ce serait plus quelque chose de général que de spécifique; simplement pouvoir arriver où je veux, que ce soit dans mon sport ou dans les études pour n'avoir aucun regret!

Entretien et propos recueillis par Nathalie Greiner



Margot Mahdad

Date de naissance: 23 septembre 2004

Formation actuelle

2<sup>e</sup> année de gymnase, voie maturité

Elle aime

Ramer les soirs d'été

Elle déteste

Les vagues

Un mot ou phrase qu'elle utilise tout le temps

« j'suis faaatiguée »

Son dernier film

Spiderman 4

Sa chanson/musique du moment

Vent de l'Est de Laylow

## En Arnier III : un plan d'affectation pour des logements protégés

Un tout nouveau quartier va voir prochainement le jour à Belmont, en lieu et place de l'ancien Musée Deutsch.

Face au vieillissement de la population et en réponse aux infrastructures de santé nécessaires au maintien des aînés dans leur lieu d'habitation, deux nouveaux bâtiments de 85 logements protégés et un centre de santé sont prévus. Un programme de 12 logements en PPE complète cette ambition et assurera la mixité générationnelle requise.

Les futurs bâtiments accueilleront un restaurant, un cabinet médical, une salle de remise en forme et des lieux de socialisation. Ces services seront ouverts à la population. Les habitants de la commune auront également le loisir de traverser librement le site par des aménagements extérieurs de grande qualité, ce qui permettra d'assurer l'animation du lieu en favorisant les échanges des Belmontais avec les nouveaux résidents.

L'empreinte écologique des bâtiments a également été au centre des préoccupations.

Une conscience particulière a été portée aux matériaux employés, ainsi qu'à l'efficacité énergétique des logements.

Ce projet d'envergure a été illustré dans le plan d'affectation « En Arnier III » qui sera mis à l'enquête dans le courant du mois de février 2022, lequel définit les conditions de constructibilité de la parcelle concernée. Ce dernier a par ailleurs fait l'objet préalablement d'un concours d'architecture qui a permis au maître d'ouvrage de vérifier la bonne intégration d'un programme d'habitation dans le site. De plus, son élaboration a été réfléchie de concert avec les autorités communales, et en coordination avec le projet de réaménagement de la route d'Arnier, afin d'assurer une sécurité et une modération de trafic renforcées, ainsi qu'un réseau piétonnier paysager et plus confortable.

Ce nouveau quartier porte de très belles ambitions que les Belmontais pourront découvrir dans le cadre de l'enquête publique.

Stéphane Cohen, Swissroc  
Thierry Chanard, GEA



Plan du concept paysager

source Swissroc-Grept



Vues d'ambiance du cœur de quartier

Source Swissroc-Architram

## Présentation de la Direction des domaines et de l'urbanisme (DUD)

Votre commune sous la loupe de l'intérieur

DUD, en voilà un drôle d'acronyme ! Direction de l'urbanisme et des domaines, ça fait quand même plus sérieux.

L'urbanisme, tâche éminemment politique puisqu'il s'agit d'une vision à long terme de notre territoire, qui permet de définir et de donner à la Municipalité les outils et opportunités pour le développement et l'avenir de la commune, tout en respectant les plans de portée supérieure dont le plan directeur cantonal.

Ce travail est élaboré au travers du plan d'affectation communal (PACOM), qui sert à définir les différentes zones affectées à l'habitation, aux activités, aux besoins publics, à la protection de la nature et de la verdure, à l'agriculture et toutes autres affectations du sol.

Une deuxième version de ce dossier qui prend en compte les diverses oppositions et remarques déposées pendant la première enquête sera prochainement présentée à la population au travers d'une enquête publique complémentaire.

L'urbanisme permet aussi le développement de parcelles au travers de plans d'affectation (PA) que l'on appelle plans de quartier (PQ) ou plans partiels d'affectation (PPA). Propriétaires et municipalité travaillent en étroite collaboration pour offrir un cadre de vie agréable pour de nouveaux habitants tout en respectant au mieux celui de nos habitants actuels, cela dans un juste équilibre.

Deux plans d'affectation sont en cours d'élaboration :  
• Le PA « En Arnier III » sur la parcelle du Musée Deutsch et où sont prévus 3 bâtiments. Deux d'entre eux, reliés par un socle recevront des logements protégés ainsi que des surfaces d'activités qui pourraient accueillir celles en rapport au bien-être de la personne (coiffeur, tea-room, physiothérapeute, etc.). Le 3<sup>e</sup> bâtiment, le plus près de la route d'Arnier est prévu pour des logements en PPE.

Dès le début des discussions, la Municipalité a indiqué quelles étaient ses exigences dont les principales portaient sur :

- l'altitude du futur bâtiment en PPE qui ne doit pas dépasser l'altitude du musée afin de ne pas trop prélever la vue depuis les constructions en amont ;
- la possibilité de bâtiments plus élevés pour ceux se situant devant la forêt avec toutefois le maintien de la ligne d'horizon de la cime des arbres ;
- la création d'un passage public à pied au travers du PA ;
- une recherche esthétique pour l'implantation des panneaux solaires.

Ce plan d'affectation est présenté ci-dessus et sera mis à l'enquête publique dès le 18 février pour une durée de 30 jours.

- Le PA « En Rueyres 2 » se situe dans le bas de la commune, au-dessus de la gare de La Conversion.

Les travaux en sont encore à la recherche de la meilleure implantation des bâtiments, de leur forme et de leur hauteur.

La police des constructions est l'autre volet de l'urbanisme et englobe tous les aspects légaux et constructifs liés à une construction nouvelle ou transformée ainsi qu'aux aménagements extérieurs.

Des rencontres ont lieu entre notre service et les propriétaires et architectes pour les renseigner utilement. La taille de notre commune permet encore ce service ainsi que de maintenir le contact avec nos administrés pour les aider au mieux de leurs besoins.

Le service de l'urbanisme est fort de deux collaborateurs qui s'occupent de toutes les tâches inhérentes à celui-ci.

**Vous avez un projet de construction ?** N'hésitez pas à prendre rendez-vous, nous aurons toujours plaisir à vous renseigner et à vous accompagner. La direction des domaines englobe l'entretien et la pérennisation de tous nos bâtiments commu-



naux sous la supervision d'un chef d'exploitation, secondé par deux concierges et 5 auxiliaires.

Les terrains propriétés communales font aussi partie de cette direction, exceptés les vignes et les forêts qui sont entre les mains de notre Syndique.

Ces quelques mots pour la présentation de la direction des domaines sont malheureusement terriblement réducteurs par rapport à tout le travail fourni par ces collaborateurs pour faire régner l'ordre et la propreté dans nos constructions et leurs abords.

En tant que propriétaire, la Commune a un devoir d'exemplarité dans la lutte contre le réchauffement climatique. A cet effet, elle a commandé un rapport d'expertise sur l'enveloppe de nos plus anciens bâtiments et sur la base de ce dernier, elle décidera des travaux de réhabilitation à réaliser au cours de cette législature.

Catherine Schiesser,  
Conseillère municipale en charge de la DUD

## Agenda

FÉVRIER

### Sondage d'opinions auprès de la population de Belmont-sur-Lausanne

La Municipalité a le plaisir de vous inviter à une soirée de présentation et d'échanges, suite au sondage d'opinions réalisé auprès de la population en décembre 2021, **le mercredi 16 février, à 20h**, à la grande salle de Belmont (certificat COVID, masque obligatoire).

### Paroisse protestante de Belmont-Lutry

**Culte à 10h, dimanche 27 février**, au Temple de Belmont.

### Marché villageois

Vous avez envie de faire découvrir vos produits, vos créations ?

Participez au marché villageois organisé par la Société de développement de Belmont, **les vendredi et samedi 17 et 18 juin**, avec plus de 50 exposants, à la ferme de La Coulette.

**Inscriptions jusqu'au 31 mars** auprès de la SD, avec un bref descriptif de votre projet et de vos besoins, vos coordonnées ainsi que votre logo à l'adresse du président de la SD : [ytorjman@bluewin.ch](mailto:ytorjman@bluewin.ch)



# belmontinfo